

Compte rendu de séance

Séance du 13 Janvier 2022

L'an 2022 et le 13 Janvier à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de Sennely, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, salle du Conseil sous la présidence de M. de DREUZY Philippe, Maire.

Présents : M. de DREUZY Philippe, Maire,
Mmes : COLLET Elisabeth, MARTIN Muriel, ORLAND Martine,
MM : AGOUTIN Cyril, ARBEL Patrice, BOUQUIN Jean-Jacques, COUTAND Patrick, DELIGNY Frédéric,
FOUCAULT Gilles, GARRIDO Francis

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 06/01/2022

Date d'affichage : 06/01/2022

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture
le : 14/01/2022

et publication ou notification
du : 14/01/2022

A été nommé(e) secrétaire : Mme BOUSSIER Marie-Anne, Secrétaire de Mairie

La séance débute avec l'approbation à l'unanimité du Conseil pour l'ajout du point "Modification de la demande de subvention DETR-DSIL 2022 pour aider au financement de la réhabilitation du réseau d'eau potable phase 2" à l'ordre du jour du Conseil de ce jour.

Puis, les conseillers approuvent à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 décembre 2021.

Au cours de sa séance, le Conseil Municipal :

Révision du tableau des effectifs au 01/01/2022 suite à avancement de grade et remplacement de congé longue maladie (réf : 2022-01)

- **APPROUVE à l'unanimité** le tableau des effectifs en date du 1er janvier 2022.

Décision Modificative au Budget Primitif 2021 de la Commune pour le paiement de la participation du SIVOM (réf : 2022-02)

- **APPROUVE à l'unanimité** la Décision Modificative pour le paiement de la participation du SIVOM.

Modification des statuts de la Communauté de Communes des Portes de Sologne (réf : 2022-03)

A l'occasion de cette délibération, certains élus font remarquer, comme cela avait déjà été fait par le passé, que la compétence scolaire attribuée à la CCPS devrait être retirée. En effet, seuls les élèves du

collège de la Ferté St Aubin en bénéficiant. Monsieur le Maire en prend note et en fera part en bureau communautaire.

- **APPROUVE à 7 voix Pour et 4 Abstentions** la modification des statuts de la Communauté de communes conformément au projet en pièce jointe.

Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) des Portes de Sologne (réf : 2022-04)

- **PREND ACTE à l'unanimité** de la tenue d'un débat sur le PADD sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLUi mené par la Communauté de Communes des Portes de Sologne.

- **PRECISE à l'unanimité** que la présente délibération sera transmise au Préfet et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

Les membres du Conseil Municipal formulent toutefois plusieurs propositions de modifications à apporter au document actuel qui seront transmises à la CCPS et à la Préfecture.

Modification de la demande de subvention DETR-DSIL 2022 pour aider au financement de la réhabilitation du réseau d'eau potable - phase 2 (réf : 2022-05)

- **APPROUVE à l'unanimité** le projet de réhabilitation du réseau d'eau potable - phase 2,

- **ADOpte à l'unanimité** le plan de financement ci-dessus pour la 2ème tranche,

- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 241 200 €HT au titre de la DETR-DSIL 2022, soit 80% du montant HT de la 2ème tranche du projet,

- **CHARGE à l'unanimité** Monsieur le Maire de toutes les formalités.

Questions diverses :

Recensement Population 2022

Le recensement de la population 2022 débutera le jeudi 20 janvier 2022 et se terminera le samedi 19 février 2022. Le coordonnateur communal et les agents recenseurs ont eu 1 journée de formation pour procéder à ce recensement. Au vu du contexte sanitaire, la réponse par Internet est à privilégier. Les agents recenseurs distribueront les notice Internet dès le jeudi 20 janvier 2022.

Empoisonnement Etang Villechaume

Monsieur Bouquin informe que l'empoisonnement de l'étang de Villechaume est prévu le vendredi 14 janvier 2022 à 09h30.

Trésorerie de Meung-sur-Loire

Monsieur le Maire indique aux conseillers avoir reçu ce jour le percepteur de Meung-sur-Loire pour faire un point sur les relations entre la commune et le SGC de Meung.

Installation de la fibre

Monsieur le Maire informe que c'est le Département qui a la gestion de la mise en place de la fibre. La commune n'a pas d'information sur le sujet pour l'instant.

Recrutement gardien de camping

Monsieur le Maire indique que suite aux parutions dans la presse du poste de gardien de camping, beaucoup de candidatures ont été reçues. Il a été retenu 6 candidats qui seront reçus en entretien la journée du mardi 18 janvier 2022.

Demande Subvention CRST

Maintenant que la CCPS a intégré le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne, la commune va pouvoir bénéficier des crédits du CRST en cours. A cette fin, Monsieur le Maire doit transmettre à la CCPS avant la fin de semaine les projets qui pourraient prétendre à cette subvention. Il est décidé que c'est la réfection de l'éclairage public qui serait retenu.

Site Internet

Madame Collet fait un point sur la procédure en cours pour la réfection du site Internet de la commune. 4 entreprises ont été consultés, 3 ont répondu à cette consultation. Les offres vont être transmises au Département (CAP Loiret) qui aide la Commune sur ce projet et également aux membres de la Commission Communication pour analyse.

Bulletin municipal annuel

Madame Collet indique qu'il manque une dizaine d'articles pour finaliser le Trait d'Union et il manque la photo de couverture. Il sera distribué plus tard qu'à l'accoutumée.

Dates prochains Conseils Municipaux

Les prochains Conseils Municipaux sont prévus les :

- vendredi 25 février 2022 à 19h30
- vendredi 25 mars 2022 à 19h30

Séance levée à : 20:30

En mairie, le 18/01/2022
Le Maire
Philippe de DREUZY



